



Discours du Trône

Les quatre priorités du Bloc Québécois

Granby, le 22 septembre 2020 – Andréanne Larouche, députée de Shefford, confirme et réitère les quatre priorités du Bloc Québécois qui doivent faire partie du discours du Trône : la hausse des transferts en santé, l'augmentation durable de l'aide aux aînés, la protection des juridictions du Québec et les compensations aux producteurs sous gestion de l'offre.

Transferts en santé et juridictions du Québec

« En termes de qualifications et de juridictions, la santé est une compétence exclusive du Québec et des provinces. Les Québécoises et les Québécois font d'ailleurs davantage confiance au gouvernement du Québec, qui sait où doit aller l'argent, plutôt qu'au fédéral pour gérer la crise actuelle. C'est pourquoi nous réclamons, comme le font Québec et les provinces, un rattrapage immédiat de 28 milliards des transferts en santé, une indexation annuelle de 6 % et une participation fédérale de 35 % », maintient Andréanne.

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement Trudeau impose ses mesures sans tenir compte des juridictions du Québec. « Ottawa doit respecter ses engagements et s'abstenir de nous dicter comment répartir les fonds », signale Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois.

Aide aux aînés et aux producteurs agricoles

Les aînés sont parmi les grands laissés-pour-compte depuis le début de la pandémie. Le Bloc Québécois réitère la demande d'une augmentation permanente du soutien aux aînés de 110 \$ par mois dès 65 ans.

Les producteurs agricoles sont aussi des oubliés du gouvernement fédéral. « Les compensations promises pour avoir sacrifié la gestion de l'offre se font toujours attendre. Ottawa doit tenir parole et octroyer l'aide aux producteurs agricoles », affirme la députée de Shefford.

« Nos quatre priorités doivent être considérées par Ottawa dans le discours du Trône. Le premier ministre doit savoir que nous ne lui donnerons pas "de chèque en blanc" pour gérer la crise et risquer d'autres *We Charity*, des 84 M\$ au conjoint de la cheffe de cabinet ou de partis qui pigent dans la subvention salariale », tient à rappeler Andréanne, tout en ajoutant que ces engagements et un plan global de sortie de crise doivent se faire dans un esprit de transition écologique et de développement durable. « Je me rendrai à Ottawa dès l'aube ce mercredi 23 septembre pour aller défendre vos intérêts », conclut-elle !